

**Province de Québec**  
**Municipalité Régionale de Comté des Sources**  
**Municipalité de Ham-Sud**

Procès-verbal de la session régulière du Conseil Municipal, tenue le lundi 12 mars, à 20h à la salle communautaire située au 9, chemin Gosford Sud, Municipalité de Ham-Sud.

Sont présents : Diane Audit Goddard, conseillère, Marilène Poirier, conseillère, Luc St-Laurent, conseiller et maire suppléant, Jean Laurier, conseiller, Stéphane Roux, conseiller formant quorum sous la présidence de Serge Bernier, maire.

Est également présente : Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est absent : Danny Fontaine, conseiller

**1. Constat de quorum et Ouverture de l'assemblée**  
**20180312-01**

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

Que l'assemblée soit ouverte à 20 h02.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2. Adoption de l'ordre du jour**  
**20180312-02**

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière tel que présenté avec l'ajout des deux points suivants :

7.11 Demande de subvention Fonds AgriEsprit – borne sèche

7.12 Appui financier – École Christ Roi – Dîner spaghetti

- 1. Constat de quorum et Ouverture de l'assemblée**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux des assemblées**
  - 3.1 Séance régulière du 5 février 2018
- 4. Invités ou informations du maire**

- 4.1 Alain Roy – CDC des Sources
- 5. Finances**
  - 5.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale
  - 5.2 Dépenses faisant suite à la séance régulière du 5 février 2018
  - 5.3 Comptes à payer de la Municipalité
  - 5.4 Salaires payés de la Municipalité
  - 5.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au 28 février 2018
- 6. Comités**
- 7. Dossiers à traiter**
  - 7.1 Appui financier – Réaménagement du parc-école Christ-Roi
  - 7.2 Appui financier – Défi Handicap des Sources
  - 7.3 Octroi de contrat gré à gré – service de pelle
  - 7.4 Autorisation d'appel d'offres – projet PAARRM 2018
  - 7.5 Autorisation d'appel d'offres – projet TECQ 2018
  - 7.6 Adoption du rapport annuel 2017 – Schéma de couverture de risque
  - 7.7 Entente intermunicipale – Régie incendie des Rivières (Weedon, Dudswell, Lingwick)
  - 7.8 Renouvellement d'assurance – offre de protection additionnelles
  - 7.9 Vidange municipalisée des fosses septiques
  - 7.10 Avis d'intention – Programme d'habitation durable
  - 7.11 Demande de subvention Fonds AgriEsprit- Borne sèche
  - 7.12 Appui financier – École Christ Roi – Diner spaghetti
- 9. Avis de motion**
  - 9.1 Règlement 2018-02 portant sur l'affichage des avis publics de la municipalité de Ham-Sud.
- 10. Règlements**
  - 10.1 Présentation et adoption du projet de Règlement 2018-02 portant sur l'affichage des avis publics de la municipalité de Ham-Sud
- 11. Varia**
- 12. Correspondances**
- 13. Période de questions**
- 14. Clôture et levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **3. Adoption des procès-verbaux des assemblées**

#### **3.1 Séance régulière du 5 février 2018 20180312-03**

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **4. Invités ou informations du maire**

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

##### **4.1 Alain Roy – CDC des Sources**

Monsieur Alain Roy présente la Corporation de développement communautaire de la MRC des Sources et les services offerts.

#### **5. Finances**

##### **5.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale 20180312-04**

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

D'accepter la liste des dépenses autorisées au 12 mars 2018 d'une somme de 19 357,67 \$ dans le cadre du pouvoir de dépenser délégué à la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

##### **5.2 Dépenses faisant suite à la séance régulière du 5 février 2018 20180312-05**

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'accepter la liste des chèques émis du 5 février au 26 février 2018 d'une somme de 7 233,17 \$ faisant suite à la séance régulière du 5 février 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**5.3 Comptes à payer de la Municipalité  
20180312-06**

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu :

D'accepter la liste des chèques à émettre au 12 mars 2018 d'une somme de 43 238,67 \$ pour le paiement des différents fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**5.4 Salaires payés de la Municipalité  
20180312-07**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roux et résolu :

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de 12 256,34 \$ émis du 7 février au 7 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**5.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au  
28 février 2018**

La directrice générale dépose aux membres du conseil la situation budgétaire des prêts à jour de la Municipalité au 28 février 2018.

**6. Comités**

Les membres du conseil résument les rencontres auxquelles ils ont assisté et font état de l'avancement de leurs dossiers.

**7. Dossiers à traiter**

**7.1 Appui financier – Réaménagement du parc-école Christ-Roi  
20180312-08**

CONSIDÉRANT la demande de participation financière reçue le 28 février 2018 pour le projet du parc de l'école Christ Roi

CONSIDÉRANT que 10 % des élèves de l'école proviennent de Ham-Sud;

CONSIDÉRANT que la participation financière demandée équivaut à 10 % du projet pour un montant de 1 050 \$

À CES CAUSES, il est proposé par la conseillère Marilène Poirier et résolu :

QUE la municipalité contribue financièrement au projet de parc de l'école Christ-Roi pour un montant total de 1 050 \$;

Que ce montant soit financé à même le fonds de développement du territoire (enveloppe locale) de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **7.2 Appui financier – Défi Handicap des Sources 20180312-09**

CONSIDÉRANT les municipalités ont la responsabilité d'accueillir ou de s'assurer de l'accueil des enfants handicapés dans les services d'activités estivales (SAE);

CONSIDÉRANT que les municipalités peuvent déléguer la responsabilité à un organisme les services d'accompagnement;

CONSIDÉRANT que l'Association Régionale en Loisir et Promotion pour les Personnes Handicapés de l'Estrie (ARLPPHE) et SERVICES CANADA contribuent financièrement aux services d'activités estivales, mais que ceux-ci ne couvrent pas tous les frais d'embauche d'accompagnateurs qualifiés;

CONSIDÉRANT que Défi Handicap des Sources a démontré depuis 5 ans qu'il peut offrir les services d'accompagnement à ses jeunes et que les parents y sont pleinement satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddars et résolu :

QUE la municipalité contribue financièrement pour un montant de 300 \$ aidant ainsi Défi Handicap des Sources à engager des intervenants qualifiés et à offrir des services de qualité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **7-3 Octroi de contrat gré à gré – service de pelle 20180312-10**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix auprès de deux entrepreneurs pour avoir recours à un service de pelle pour l'année 2018;

À CETTE CAUSE, il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu;

QUE ce conseil octroi le contrat pour le service de pelle pour l'année 2018 à l'entreprise Transport Excavation Michel Couture et fils aux prix suivants :

Pelle 1 (petite) – transport inclus	87 \$ / h (plus les taxes applicables)
Pelle 2 (moyenne) – transport inclus	94 \$/ h (plus les taxes applicables)
Pelle 3 (grande) – transport inclus	115 \$ / h (plus les taxes applicables)

QUE la pelle sera choisie par la municipalité en fonction des types de travaux à exécuter;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **7.4 Autorisation d'appel d'offres – projet PAARRM 2018 20180312-11**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a besoin de matériaux granulaires, aux fins d'exécuter des travaux sur la route 257 Ouest au cours de l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil doit procéder par un appel d'offres sur invitation pour l'achat et le transport entre 4 000 et 5 000 TM de pierre concassée MG20-B;

À CES CAUSES, il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu;

QUE ce conseil autorise un appel d'offres sur invitation pour l'achat de matériaux granulaires, avec un prix par tonne métrique selon la quantité estimée, cette quantité étant approximative;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder à cet appel d'offres conformément à la politique de gestion contractuelle en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **7.5 Autorisation d'appel d'offres – projet TECQ 2018 20180312-12**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a besoin de matériaux granulaires, aux fins d'exécuter des travaux sur le rang 10 Ouest et rang 10 Est;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil doit procéder par un appel d'offres sur invitation pour l'achat et le transport d'environ 2500 TM de pierre concassée MG20-B et 3000 TM de gravier MG20-B

À CES CAUSES, il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu;

QUE ce conseil autorise un appel d'offres sur invitation pour l'achat de matériaux granulaires, avec un prix par tonne métrique selon la quantité estimée, cette quantité étant approximative;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder à cet appel d'offres conformément à la politique de gestion contractuelle en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **7.6 Adoption du rapport annuel 2017 – Schéma de couverture de risque 20180312-13**

CONSIDÉRANT que la directrice générale, avec la collaboration du Préventionniste de la Municipalité et des Services de Sécurité Incendie qui desservent la municipalité, a préparé le bilan et les indicateurs de performance du Plan de mise en œuvre du Schéma de Couverture de Risques de la MRC des Sources pour la municipalité de Ham-Sud pour l'année 2017;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Stéphane Roux et résolu :

QUE la municipalité adopte le bilan et les indicateurs de performance du Plan de mise en œuvre du Schéma de Couverture de Risques de la MRC des Sources pour la municipalité de Ham-Sud pour l'année 2017.

QUE les documents soient remis à la MRC des Sources afin qu'elle puisse les inclure dans son rapport global et les faire parvenir au Ministère de la Sécurité Publique du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **7.7 Entente intermunicipale – Régie incendie des Rivières (Weedon, Dudswell, Lingwick)**

#### **20180312-14**

CONSIDÉRANT que les services incendie de Weedon, Dudswell et Lingwick forment une régie intermunicipale de lutte contre les incendies depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

CONSIDÉRANT que les ententes de service incendie actuellement en vigueur avec le service incendie de Weedon ainsi que Dudswell ne sont plus valides;

CONSIDÉRANT que la municipalité a rencontré la Régie afin de négocier une nouvelle entente;

CONSIDÉRANT que cette entente a été présentée aux conseillers de la municipalité;

À CES CAUSES, il est proposé par la conseillère Marilène Poirier et résolu;

QUE la municipalité accepte l'entente de la Régie qui entrera en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2018;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **7.8 Renouvellement d'assurance – offre de protection additionnelle 20180312-15**

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu;

D'ajouter l'assurance cyberrisque à la couverture actuelle de la municipalité au coût de 500 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#### **7.9 Vidange municipalisée des fosses septiques 20180312-16**

CONSIDÉRANT que la vidange des boues de fosses septiques est une mesure ciblée dans le cadre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020;

CONSIDÉRANT l'étude réalisée par Madame Karine Thibault pour la vidange municipalisée des fosses septiques, étude remise le 7 février 2018;



À CES CAUSES, il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu;

QUE le conseil confie l'administration et la gestion de vidange des fosses septiques de l'ensemble des fosses septiques de l'ensemble des résidences de la municipalité de Ham-Sud au coût de 4 \$ par fosse;

De mandater la MRC des Sources à effectuer l'inventaire des fosses de tous les propriétaires de Saint-Camille, par un envoi postal, qui servira à compléter la base de données dans un logiciel informatique;

QUE le conseil recommande la vidange totale des fosses pour les deux premières années et que cette méthode ainsi que l'entente soit réévaluée par la suite.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**7.10 Avis d'intention – Programme d'habitation durable  
20180312-17**

CONSIDÉRANT que la Ville de Victoriaville a mis sur pied un programme de subvention appelé « Habitation Durable »;

CONSIDÉRANT que ce programme novateur permet l'octroi d'aides financières en matière de construction et de rénovation durables afin de rendre plus simple et accessible le choix plus écologiques ou écoénergétiques;

CONSIDÉRANT le grand intérêt du conseil de la municipalité de Ham-Sud pour le développement durable;

CONSIDÉRANT que la Ville de Victoriaville a offert de fournir aux villes et municipalités intéressées le matériel nécessaire à la mise sur pied d'un tel programme sur le territoire;

À CES CAUSES, il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu;

QUE la municipalité de Ham-Sud requiert la transmission du matériel ainsi que le support de la Ville de Victoriaville nécessaire à la mise sur pied du programme Habitation Durable sur son territoire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**7.11 Demande de subvention Fonds AgriEsprit- Borne sèche  
20180312-18**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Ham-Sud a accès à cinq (5) points d'eau en cas d'incendie;

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risque recommande l'installation de borne sèche;

À CES CAUSES, il est proposé par la conseillère Dian Audit-Goddard et résolu;

D'effectuer une demande de subvention dans le cadre du programme AgriEsprit d'un montant de 25 000 \$ pour l'installation de cinq (5) bornes sèche sur le territoire de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**7.12 Appui financier – École Christ Roi – Diner spaghetti  
20180312-19**

Il est proposé par la conseillère Marilène Poirier et résolu;

D'octroyer une aide financière d'un montant de 100 \$ pour le diner spaghetti de l'école Christ Roi de Saint-Camille.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**8. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement**

La directrice générale dépose le rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour les permis émis pour le mois de février 2018, montant évalué à 86 000 \$.

**9. Avis de motion**

**9.1 Règlement 2018-02 portant sur l'affichage des avis publics de la  
municipalité de Ham-Sud  
20180312-20**

Le conseiller Stéphane Roux donne avis de motion qu'il proposera ou fera proposer à une séance ultérieure le règlement 2018-02 portant sur l'affichage des avis publics de la municipalité de Ham-Sud.

## **10. Règlements**

### **10.1 Présentation et adoption du projet de Règlement 2018-02 portant sur l'affichage des avis publics de la municipalité de Ham-Sud 20180312-21**

Dispense de lecture de ce règlement est demandée. Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du projet de règlement au moins deux jours avant la présente séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Stéphane Roux lors de la séance régulière du 12 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE projet de règlement a été présenté et adopté lors de la séance régulière du 12 mars 2018;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roux et résolu :

Que le « Projet de Règlement 2018-02 portant sur l'affichage des avis publics de la municipalité de Ham-Sud lequel est joint en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante, soit, et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **11. Varia**

### **12. Correspondances**

La directrice générale dépose aux membres du conseil certaines correspondances reçues au cours du mois de décembre.

- Lettre de remerciement : Paroisse Immaculée Cœur de Marie – Saint-Camille

## **13. Période de questions**

Il n'y a aucune question concernant un point à l'ordre du jour à ce moment-ci de la séance.

**14. Clôture et levée de l'assemblée  
20180312-22**

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

Que la séance soit levée à 20h57

---

Serge Bernier  
Maire

---

Marie-Pier Dupuis  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Serge Bernier, Maire

ANNEXE  
Résolution 20180205-16

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD

---

**PROJET - RÈGLEMENT 2018-02 RELATIF À L’AFFICHAGE DES AVIS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

---

**ATTENDU QUE** le projet de loi 122, *Loi visant principalement à reconnaître principalement que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, loi ayant été adoptée le 16 juin 2017, accorde aux municipalités le pouvoir d’adopter un règlement pour choisir les modalités de publication des avis publics;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite se prévaloir des dispositions de la loi et modifier les modalités de publication des avis publics municipaux;

**ATTENDU QU’**un avis de motion du présent règlement a été donné \_\_\_\_\_ lors de la séance du \_\_\_\_\_;

**ATTENDU QU’**un projet du présent règlement a été présenté par \_\_\_\_\_ lors de la séance du \_\_\_\_\_ et adopté lors cette même séance;

**ATTENDU QU’**une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours ouvrables avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l’article 445 du *Code municipal*;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST DÉCRÉTÉ CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 - Préambule**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 – Avis public assujettis**

Les avis publics assujettis aux dispositions du règlement sont ceux exigés en vertu de toute loi ou règlement régissant la municipalité de Ham-Sud.

**ARTICLE 3 – Publication et affichage**

Les avis publics visés à l'article 1 sont publiés sur le site internet de la municipalité de Ham-Sud et à l'entrée du bureau municipal.

Malgré les présentes dispositions, le conseil de la municipalité de Ham-Sud peut décider qu'un avis public soit publié aux endroits prévus ainsi que dans le bulletin municipal s'il le juge nécessaire.

**ARTICLE 3 – Appel d'offres**

Malgré les dispositions de l'article 1 du présent règlement, les avis d'appels d'offres publics de plus de 100 000 \$ devront être publiés sur le site Internet SEAO.

**ARTICLE 4 - Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur le conformément à la loi.

---

Serge Bernier  
Maire

---

Marie-Pier Dupuis  
Directrice Générale et  
Secrétaire-trésorière

---

*Avis de motion* : .....  
*Projet de règlement* : .....  
*Adoption* : .....  
*Entrée en vigueur* : .....  
*Publication* .....

